F É D É R A T I O N F R A N Ç A I S E D E F O O T B A L L

L I G U E D E L ' A T L A N T I Q U E

D I S T R I C T D E F O O T B A L L D U M A I N E E T L O I R E

Siret 78611780400033 – APE 9312 Z

4, rue Pierre de Coubertin – B.P. 79937 – 49137 LES PONTS DE CE CEDEX

TÉL. : 02.41.57.67.97 – TÉLÉCOPIE : 02.41.57.07.51 E-mail : administration@foot49.fff.fr

Site internet : http://foot49.fff.fr

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL
« CHALLENGE U11 »

Samedi 13 Juin 2015

Niveau 1 à Sainte Gemmes sur Loire *(responsable Philippe Girard 06.87.83.37.63)*
Niveau 2 à Cholet ASPTT CAEB (stade de la Treille) *(responsable Laurent Chupin 06.01.87.87.44)*
Niveau 3 à Villevêque *(responsable Jean François Métayer 06.77.81.87.93)*

- Le rendez-vous est fixé à **9 heures 30 précises** au stade.
- **A l'arrivée au stade un responsable de l'équipe devra se présenter au podium, avec licences (joueurs et responsables) et <u>les feuilles pré-remplies complétées</u> (envoyées par mail par le District)**
- L'équipe devra se composer de joueurs U11, U10 et U9 (3 maximum) ayant régulièrement joué dans la catégorie et le niveau où l'équipe a été qualifiée.
- Chaque équipe engagée devra présenter **un jeune arbitre (U17 ou U19) muni d'un drapeau de touche**.
- Chaque équipe devra également prévoir **<u>1 jeu</u> de maillot ainsi que <u>6 ballons</u> de taille n° 4** (***<u>pour assurer le défi jonglage à 10h00 pour toutes les équipes</u>***)
- La participation est obligatoire sous peine d'amende.

REGLEMENT

1- A l'issue des 3 journées Challenges U11, les 24 équipes qualifiées, par niveau 1, 2 et 3, ont été classées de 1 à 24.
2- Toutes les équipes participeront à l'épreuve de jonglerie dès 10 h.
3- Chaque équipe jouera 6 matches dans la journée. L'ordre des matches est préétabli.
4- Durée des rencontres : **1 temps de jeu de 12 minutes**.
5- Les 2 premiers de l'épreuve de jonglerie recevront une coupe.
6- Le bilan de la journée sera effectué en fonction du nombre de points obtenus sur les 6 matches et des points attribués par la jonglerie. Il ne sera pas dévoilé le jour du rassemblement, mais envoyé par mail aux clubs la semaine suivante.

Lois du jeu lors du RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL « CHALLENGE U11 »

Utilisation du règlement officiel du Football à 8 concernant les matches éducatifs (sauf sur la durée des matches).

LA REMISE DES RECOMPENSES NE SE FERA QU'APRES LES RENCONTRES DE 16H30 POUR TOUTES LES EQUIPES.

Permis à points (1 pt si l'équipe arrive à l'heure, 1 pt si l'équipe a ses ballons, 1 pt si l'équipe a déjà rempli sa feuille, 1 pt si toutes les licences sont présentes, 2 points pour le Fair Play des joueurs, des accompagnateurs et des parents).

Nous souhaitons bonne chance aux 24 équipes présentes à ce Rassemblement Départemental.

<u>Que le fair-play et le jeu priment</u>